NATIXIS

FLASH ÉCONOMIE
RECHERCHE ÉCONOMIQUE

22 novembre 2013 – N° 841

Le Troisième Plenum permettrait-il d'assurer la pérennité de la croissance chinoise ?

La Chine semble avoir puisé tout bénéfice lié à son ancien modèle de croissance (graphique 2) et a aussi accumulé un certain nombre de déséquilibres nourrissant des doutes sur la pérennité de sa croissance. Le Troisième Plenum du Parti Communiste Chinois est donc dans ce contexte une réunion d'importance, ayant pour vocation de définir les grandes lignes de réformes sur la décennie à venir. Est-il à la hauteur de sa vocation ?

Même si aucun détail concernant les mesures concrètes et le calendrier n'a été dévoilé dans le document validé par le Plenum, nous proposons ici une lecture qui s'adresse directement aux problèmes structurels de la Chine. Nous déclinons les différentes réformes annoncées sous l'angle suivant : gouvernance de l'économie, investissement, consommation et politique démographique. Cela nous permettra de mieux suivre les prochaines annonces qui devraient tomber successivement.

Nous considérons que la clef des réformes est d'améliorer l'environnement des affaires du secteur privé. Ce qui permettrait de rééquilibrer la structure de l'investissement et donc de maintenir la croissance de la productivité, de l'emploi, d'améliorer l'allocation des ressources, d'augmenter les revenus des ménages… et in fine, d'avoir une croissance de meilleure qualité.

Vu les réformes annoncées, cela devrait se faire davantage par le changement du mode de gouvernance de l'économie, à savoir la redéfinition du rôle de l'Etat pour achever la transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché.

Concrètement, le changement des critères d'évaluation des dirigeants, les réformes financières (marchés de dettes, IPO, libéralisation des taux), la suppression des barrières à l'entrée des différents marchés auront des impacts positifs très significatifs.

Des annonces prochaines dans d'autres domaines sont aussi très attendues compte tenu du degré d'urgence. Il s'agit des réformes de finances publiques (liées à l'endettement des collectivités locales augmentant le coût de maintenir la stabilité financière), des réformes concernant les ruraux, la correction des inégalités de niveau de vie (afin de maitriser la stabilité sociale).

RECHERCHE ECONOMIQUE
Rédacteur :
Bei XU

Disponible sur App Store

La Chine a maintenu une longue période de croissance rapide sur les 3 dernières décennies. Après être devenue un pays à revenu intermédiaire selon la définition de la Banque Mondiale en 2002, et la deuxième puissance économique du monde en 2010 (**graphique 1**), la Chine semble avoir épuisé tout bénéfice lié à son ancien modèle de croissance (**graphique 2**) et a ainsi accumulé un certain nombre de déséquilibres nourrissant des doutes sur la pérennité de sa croissance :

1. Le surinvestissement en construction (**graphique 3**) érode la productivité de l'économie chinoise et nuit à sa croissance potentielle. De plus, la forte croissance de l'investissement durant la dernière décennie a considérablement augmenté la consommation (et le besoin) de la Chine en matières premières (**graphique 4**). Or la négligence de la protection environnementale entraîne une pollution qui devient inacceptable pour la population.

2. De façon concordante, la consommation des ménages, en demeurant faible (en tant que composante de la demande du PIB), ne constitue toujours pas un moteur dynamique de croissance (**graphique 3**) ;

3. Le déséquilibre investissement / consommation va de pair avec celui entre secteur public et secteur non public (privé). Ce qui a pour conséquence la faible rémunération salariale du secteur non public qui représente 60% de l'emploi (**graphique 5** et **tableau 1**) ;

4. L'accroissement de l'endettement de l'économie (crédits bancaires, shadow banking) absorbé majoritairement par les projets de caractère public ou para-public (**graphique 6**), augmente le risque du crédit et sème des doutes sur la solidité du système bancaire ;

5. L'endettement des gouvernements locaux (**tableau 2**) fait partie de la problématique précédente. La non transparence de la situation des finances publiques est aussi la source de l'inefficience de l'allocation des ressources en défaveur de la croissance potentielle ;

6. Les éléments précédents conduisent à une distribution inégalitaire de revenus (revenus déclarés ou non) en faveur du secteur public (notamment des entreprises publiques), des secteurs d'investissement favorisés par ce modèle de croissance (secteur de la construction, de l'immobilier par exemple), et au détriment des employés du secteur non public, d'où le mécontentement social face aux montées des coûts de la vie (vie courante, accès à la propriété) (**graphiques 5/7a/b**) ;

7. A cela s'ajoute la chute de la population active (qui aura lieu vers 2020) accompagnée du vieillissement de la population, d'où la hausse structurelle des coûts salariaux, la perte de la compétitivité coût des exportations chinoises, et donc le défi important lié à la croissance et à la lutte contre l'inflation (**graphique 8**).

Le Troisième Plenum du Parti Communiste Chinois est donc dans ce contexte une réunion d'importance, ayant pour vocation de définir les grandes lignes de réformes sur la décennie à venir et d'assurer la soutenabilité de la croissance. Est-il à la hauteur de sa vocation, autrement dit répond-t-il aux urgences de croissance ?

Graphique 1. Emergence de la Chine

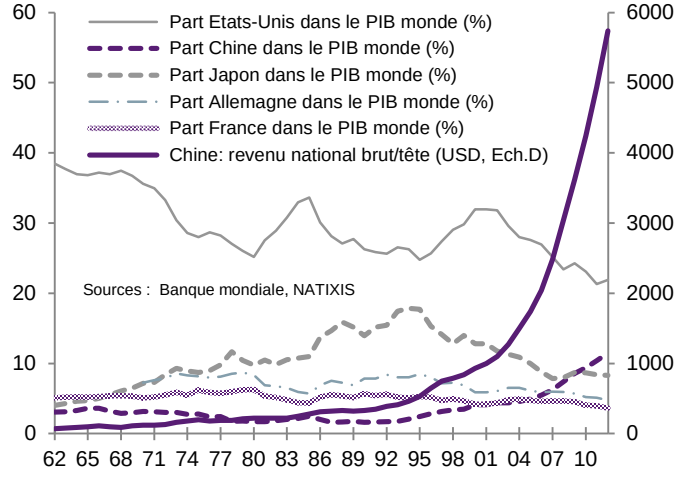

Graphique 2. Chine : PIB (%)

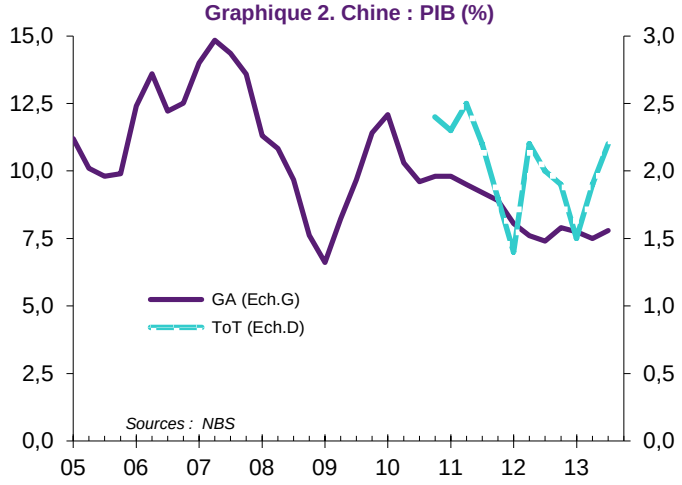

Graphique 3. Chine : PIB et ses composantes (Prix 2000, % du PIB)

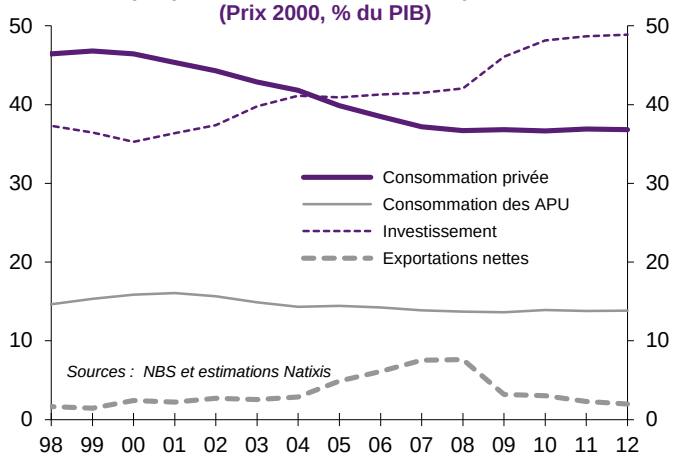

Graphique 4. Part de la Chine dans la consommation mondiale (%)

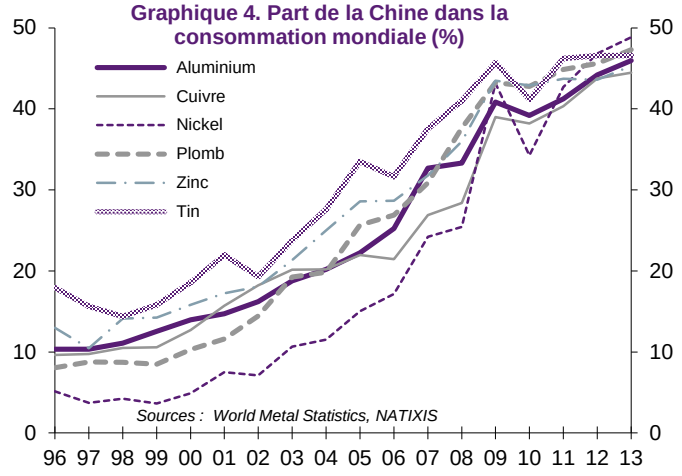

Graphique 5. Salaire annuel moyen (yuans)

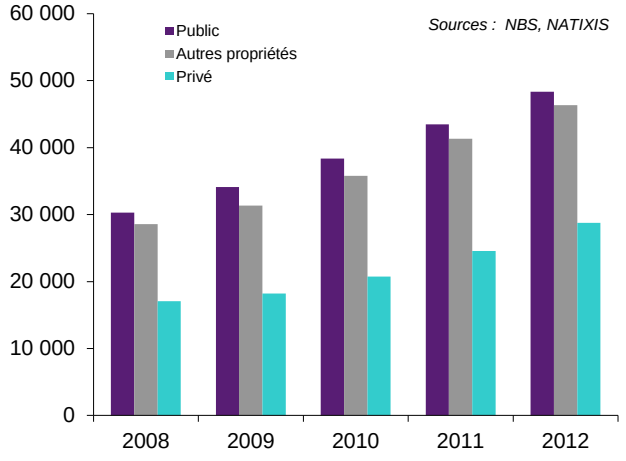

Graphique 6. Crédit et masse monétaire (% du PIB)

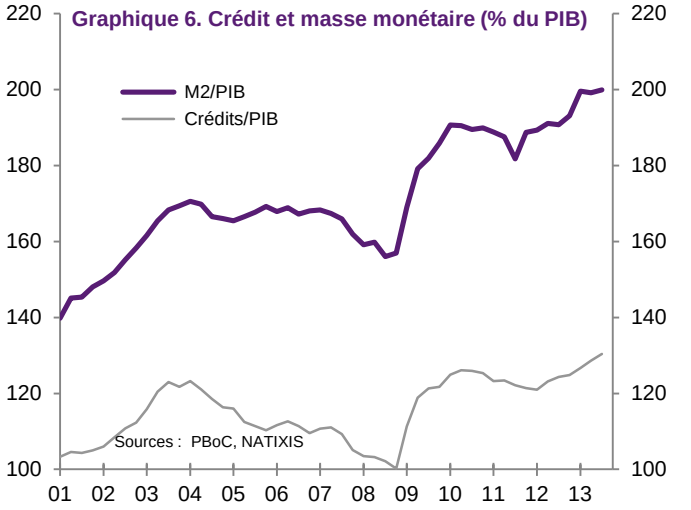

Tableau 1. Chine : structure de l'emploi urbain par type de propriétés (%)	
Propriétés étatiques	19,1
Propriétés collectives	1,6
Autres propriétés mixtes	14,5
Propriétés non publiques	58,6
Propriétés non domestiques*	6,2
* dont 2,8% en provenance des entreprises de Hong Kong, Macao et Taiwan et 3,7 des entreprises étrangères	
Source : NBS, NATIXIS	

Tableau 2. Dettes des gouvernements locaux (mds Yuans)		
	mds Yuans	% PIB
2007	4510	17,0
2008	5569	17,7
2009	9017	26,5
2010	10717	26,7
Source: National Audit Office		

Graphique 7a. Coefficient de Gini

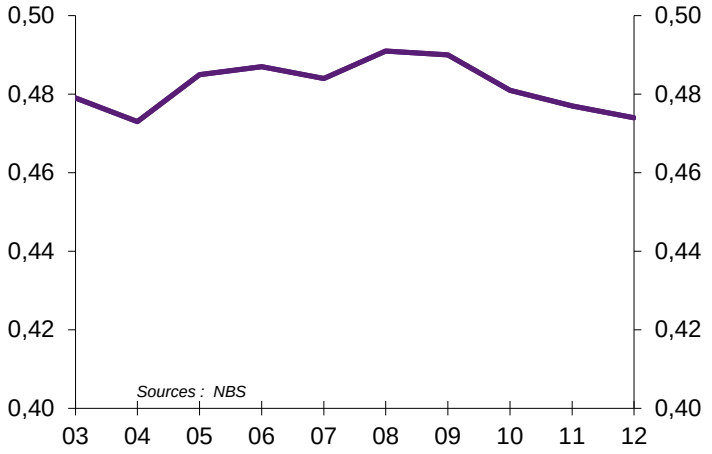

Graphique 7b. Ratio des revenus disponibles

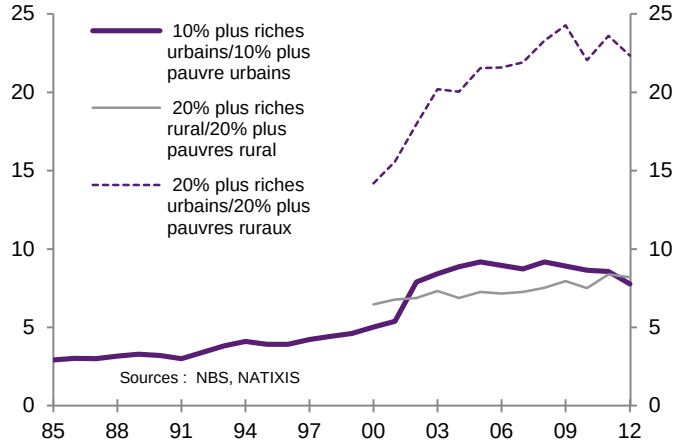

Graphique 8. Vieillissement de la population

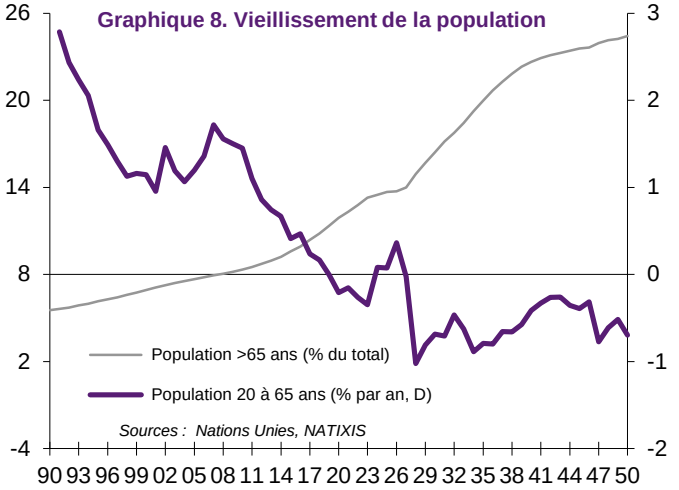

Nous rappelons qu'à la veille du Plenum, un projet de réforme du think tank officiel – Development and Research Center (DRC) du Conseil d'Etat a été dévoilé (voir le Special Report No.174 La Chine dévoile ses projets de réformes : qu'en retenir ?). Quelques jours après la clôture du Plenum, le document « *Les décisions concernant d'importantes questions d'approfondissement des réformes* » (nommé « *Les décisions* » dans le texte qui suit), validé pendant le Plenum, a enfin été communiqué. En matière des réformes économiques et financières, il est parfaitement en ligne avec l'esprit du projet.

Même si aucun détail concernant les mesures concrètes et le calendrier n'a été dévoilé dans les deux documents[1] , nous proposons ici **une lecture qui s'adresse directement aux problèmes structurels de la Chine** (mentionnés précédemment). **Comment « *Les décisions…* » prévoient de résoudre ces problèmes afin d'assurer la soutenabilité de la croissance chinoise est donc la question clef**. Cette analyse nous permettra de mieux suivre les prochaines annonces qui devraient tomber successivement. Afin de faciliter la lecture, les phrases surlignées sont les textes originaux du document « *Les décisions…* », elles peuvent néanmoins faire l'objet d'un certain arrangement pour être plus synthétiques et compréhensibles.

La lecture proposée est la suivante :
1. Comme beaucoup de problèmes structurels sont étroitement liés au fonctionnement du système actuel, nous identifions un ensemble de réformes s'adressant directement à **la gouvernance de l'économie**.
2. Certaines mesures sont spécifiques et visent à rééquilibrer **l'investissement** ;
3. D'autres ont pour objectif de relancer **la consommation** ;
4. Enfin, certaines décisions concernent **le défi démographique**.

1. Réformes visant à améliorer la gouvernance de l'économie

Par la gouvernance de l'économie, on entend **le rôle de l'Etat**, et plus exactement **le rôle de l'Etat dans l'économie de marché**.

Critères d'évaluation des dirigeants

Considérer le chiffre de croissance comme un critère d'évaluation des dirigeants locaux est une des raisons principales des déséquilibres structurels. Les dirigeants locaux, afin de booster le chiffre du PIB régional, favorisent l'investissement et le développement de certaines industries lourdes (car leur effet sur la croissance est immédiat). Lorsqu'il s'agit de financer certains projets d'investissement, ils s'endettent via les véhicules de financement ad hoc (ne pouvant pas lever de capitaux directement), d'où l'apparition des problèmes structurels (de 1 à 6) mentionnés précédemment.

« *Les décisions* » visent à modifier les modalités d'évaluation des dirigeants locaux. **La croissance du PIB ne sera plus le seul critère important**. Les résultats en matière d'utilisation des ressources naturelles, de dégâts environnementaux, d'efficience écologique, de réduction de surcapacités de production, d'innovation, de sécurité de production, de maîtrise d'endettement seront à prendre en considération. D'autres indicateurs comme l'emploi, les revenus, la sécurité sociale et la santé font aussi partie de ces critères. Cela devrait donc permettre de corriger le biais du rythme de croissance (qui était la priorité des gouvernements locaux) et d'améliorer fondamentalement la qualité de la croissance.

Economie de marché, comment ?

En termes plus concrets de l'organisation de la vie économique, les réformes se résument en un seul mot : **économie de marché**. La transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché n'étant pas complètement achevée, « *Les décisions…* » prévoient plusieurs réformes permettant de s'approcher de l'économie de marché. Il s'agit de :

- **Définir le rôle de l'Etat et du marché**. Le dernier doit exercer **un rôle décisif** dans l'allocation des ressources alors que l'Etat est là pour s'assurer du bon exercice du rôle du marché… et éviter sa déficience. **Les projets d'investissement n'auront plus besoin d'approbation administrative** sauf quelques exceptions stratégiques ou d'intérêt public important. Cela semble probablement évident pour les occidentaux, mais pour toutes les économies en transition et surtout pour la Chine, **la formulation du mot « décisif » est une grande première**.

[1] Ils n'ont pas non plus pour vocation de définir des mesures et/ou des calendriers précis. Les annonces plus concrètes sont attendues dans les mois à venir.

- **Libéraliser les prix suivants** : eau, pétrole, gaz naturel, électricité, transport, télécommunication et ouvrir ces secteurs à la concurrence. L'Etat intervient seulement dans les prix de services publics d'importance, de services non lucratifs ou des monopoles naturels. Cette intervention doit être transparente et soumis au contrôle public. Les réformes prévoient aussi d'améliorer les mécanismes de tarification des prix agricoles.

- **Libéraliser les taux de change et les taux d'intérêt**. Le gouverneur de la banque centrale de Chine Zhou Xiaochuan vient d'annoncer (le 19 novembre) l'élargissement de la bande de fluctuation du taux de change et l'arrêt de l'intervention de la banque centrale sur le marché des changes dans le futur (**graphiques 9/10**). Une fois les conditions réunies, les quotas d'investissement de portefeuille transfrontalier (QFII, RQFII, QDII [1], **graphique 11a/b/c**) seront supprimer, ce qui devrait suggérer une **libéralisation des flux des capitaux** et donc **une accélération de la convertibilité du Renminbi**. La PBoC va aussi diminuer sa détention d'obligations d'Etat selon le gouverneur de la PBoC.

  En ce qui concerne ce volet de réformes, il s'agit de continuer celles qui sont déjà en cours. Au niveau des taux d'intérêt, **il reste à enlever le plafond des taux sur les dépôts bancaires et l'avis administratif sur la pratique des taux**. Quant au taux de change, c'est surtout **la diminution progressive des interventions de la banque centrale** sur le marché des changes accompagnée **d'une ouverture progressive des comptes de capitaux qui sera attendue**. Rappelons que l'internationalisation du Renminbi est un processus déjà bien engagé, nous nous attendons à ce que les réformes préalables (convertibilité du change, marchés financiers) soient mises en place relativement rapidement.

Graphique 9. USD/CNY: Fluctuation journalière (%)

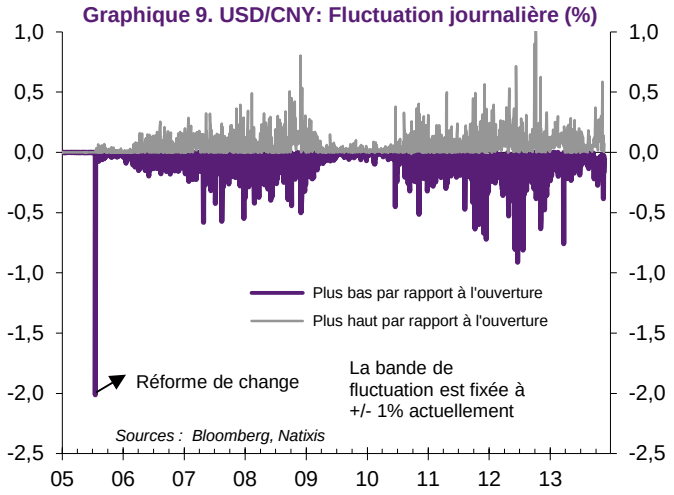

Graphique 10. Chine : Réserves de change internationales (mds USD)

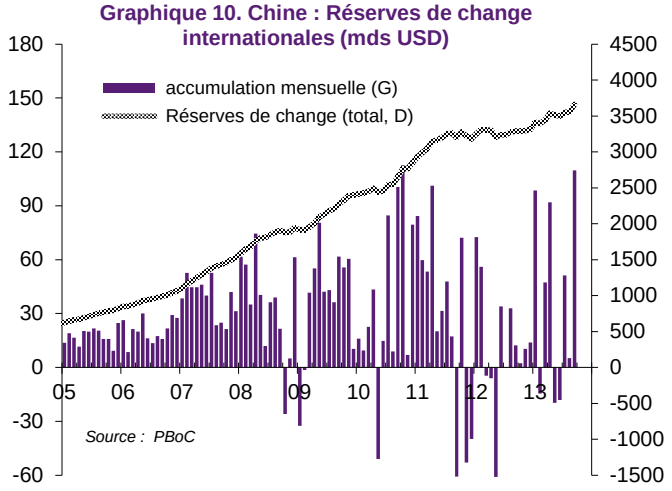

[1] QFII – qualified foreign institutional investors est un programme autorisant les investissements de portefeuille sur les marchés financiers de Chine mainland ; R-QFII – Renminbi QFII est un programme similaire, mais permettant aux investisseurs d'investir en titres de mainland avec du Renminbi levé sur le marché offshore ; QDII – qualified domestic institutional investors quant à lui est une licence permettant aux investisseurs domestiques d'effectuer des investissements de portefeuille à l'étranger.

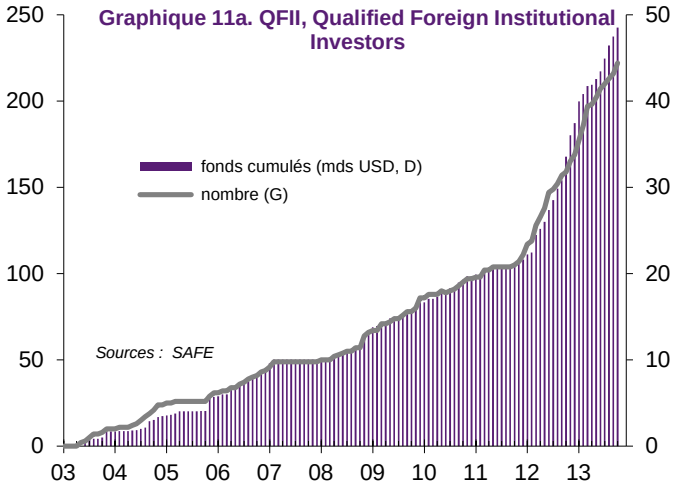

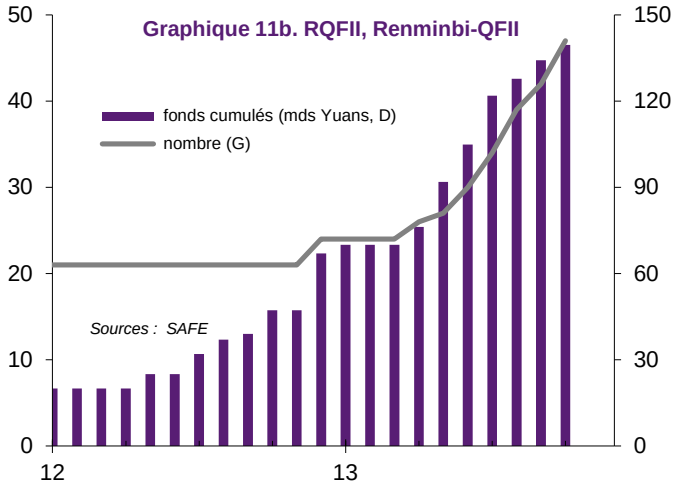

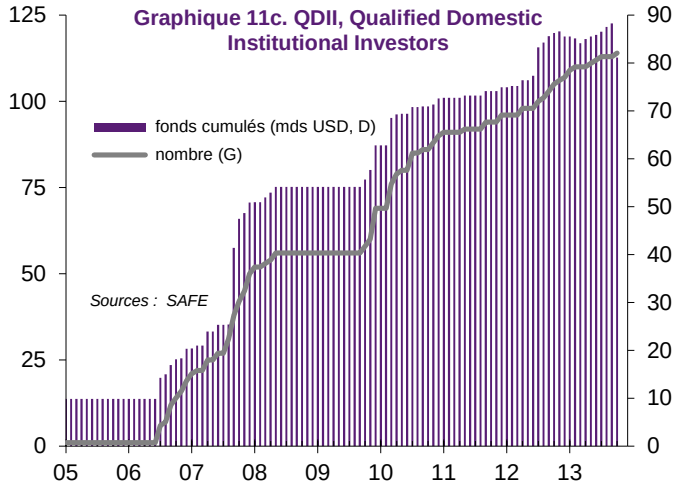

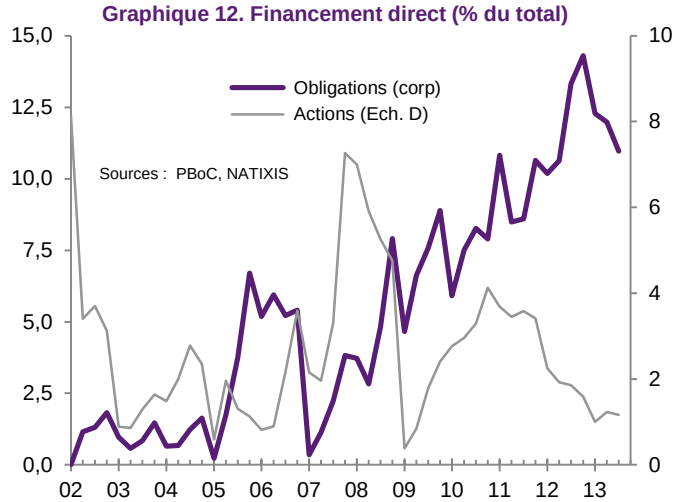

- **Améliorer le fonctionnement du marché financier**. Le financement de l'économie chinoise est dominé par les crédits bancaires accordés en quasi-totalité par les institutions financières publiques (majoritairement détenues par l'Etat). La quantité du crédit ou le quota du crédit est un outil de politique monétaire et de facto un outil administratif. D'où le biais d'investissement (public). Un marché financier plus « marché » consiste donc à autoriser l'ouverture des institutions financières privées de petite et moyenne taille; à promouvoir les IPO, l'émission des dettes afin d'augmenter la part du financement direct dans l'économie (**graphique 12**) ; à encourager les innovations financières ; à développer les assurances et à établir un système de garantie des dépôts.

- **Réformer les finances publiques**. Si l'Etat est considéré comme un agent économique parmi d'autres, ses conditions de financement devront se soumettre à la loi du marché. En amont, redéfinir des mécanismes de revenus et de dépenses est donc nécessaire, d'où la réforme des finances publiques. Du côté des dépenses, elles doivent être en adéquation avec les pouvoirs dédiés aux différents niveaux d'administration. Une certaine centralisation du pouvoir est prévue dans le texte. Du côté des revenus fiscaux, il est prévu d'augmenter la part des impôts directs[1] ; de taxer la consommation des produits à haute composante énergétique ou polluante, et un certain nombre de biens de luxe ; d'accélérer la légifération de la taxe de la propriété, de réformer la taxe sur les ressources naturelles, et de transformer les frais administratifs de protection environnementale en taxe. Les gouvernements locaux seront autorisés à émettre directement des dettes (**graphique 13**) ou à lever des capitaux à travers d'autres moyens afin de financer les travaux publics d'urbanisation. D'ailleurs les acteurs privés peuvent désormais participer au financement de ces travaux, puis à l'opération commerciale une fois les travaux finis. Ce qui permettra d'alléger les charges de financement des collectivités locales (une des sources de leur endettement) et d'introduire le secteur privé dans ces activités.

- **Renforcer la campagne d'anti-corruption**. S'il faut que le marché exerce son rôle décisif, une condition préalable est de minimiser l'intervention du pouvoir public dans les décisions économiques et établir des conditions de marché équitables, d'où la campagne d'anti-corruption. Cela permettrait aussi de garantir la stabilité sociale dans un contexte d'inégalité des revenus, accrue en présence des « revenus gris ». En termes du budget administratif, les frais de déplacement à l'étranger, d'achat de voitures et de réception ainsi que les dépenses de construction des bâtiments administratifs devraient être strictement encadrés. Des contrôles seront aussi exercés sur les proches des dirigeants afin d'éviter l'abus de pouvoir. Ces points ont déjà été évoqués dans les déclarations de la nouvelle génération des dirigeants en mars 2013. Différents signes montrent que les actions sont déjà en cours mais ces actions devraient se poursuivre étant donné le redit dans « *Les décisions* ».

Graphique 13. Obligations des gouvernements locaux émises par l'intermédiaire du Trésor (mds Yuans)

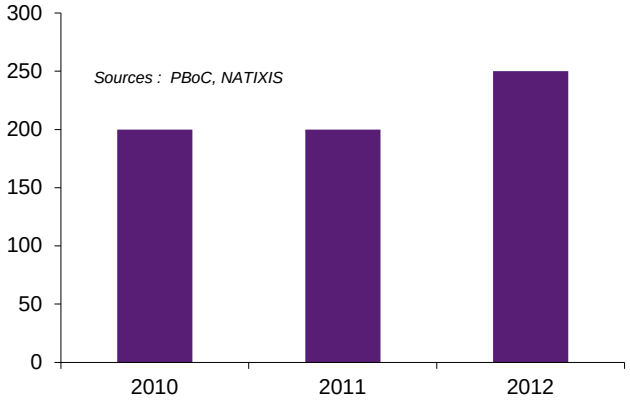

Graphique 14. Structure de l'investissement (% du total FAI)

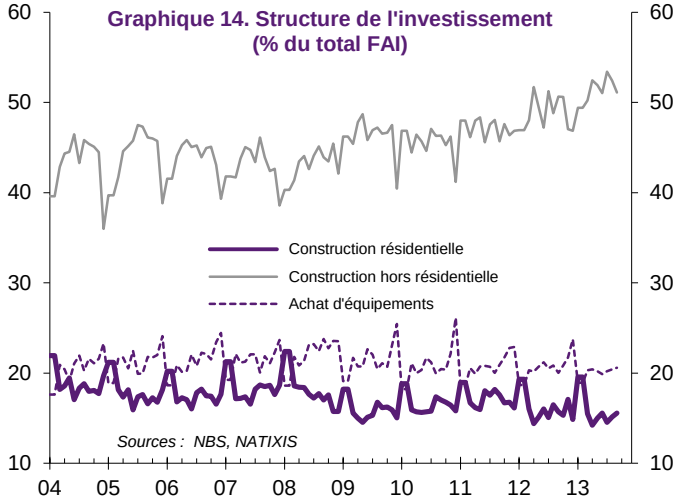

2. Rééquilibrer la structure de l'investissement

Dans le cadre de l'ancien modèle de croissance, non seulement le ratio d'investissement atteint quasiment 50% du PIB[2], mais au sein de la structure de l'investissement, la construction d'infrastructures et d'immobilier occupe une part prépondérante alors que l'investissement productif une part marginalisée (**graphique 14**).

[1] Les impôts indirects – taxe sur la valeur ajoutée, taxe opérationnelle, taxe sur la consommation – représentent environ 68% du total des taxes prélevées alors que les taxes sur les profits des entreprises et des revenus des ménages ne représentent qu'environ 25%.
[2] Même avec des retraitements comptables, le ratio d'investissement demeure élevé et supérieur à 40% selon différentes estimations.

Les difficultés rencontrées par le secteur privé sont de deux ordres : le faible accès aux crédits bancaires qui restent le moyen de financement dominant de l'économie (graphique 12) d'une part et en termes administratifs les conditions inégalitaires d'exercices (en faveur du secteur public) d'autre part.

« *Les décisions…* » insistent sur le fait que le secteur non public et le secteur public sont tous les deux importants pour l'économie chinoise. Les propriétés des deux sont protégées par la loi. Le premier sera encouragé : sa dynamique et sa force innovatrice seront bénéfique pour la croissance de l'économie chinoise.

Favoriser le secteur privé…

Les réformes financières précédemment citées permettraient de faciliter l'accès au financement pour les entreprises privées et de le rendre moins coûteux. De plus, les barrières à l'entrée (administratives, règlementaires, ou d'autres barrières invisibles) devraient être supprimées. Le fait que l'investissement n'aura plus besoin d'approbation administrative permettra de raccourcir largement le délai d'attente de mise en place du projet mais aussi d'enlever des barrières à l'entrée. De plus, certaines pistes sont envisagées pour innover la structure de l'actionnariat : les capitaux privés sont autorisés à participer aux projets d'investissement public et la participation salariale est autorisée dans les sociétés à capitaux mixtes.

… mieux gérer les entreprises publiques

De l'autre côté, les entreprises publiques peuvent se transformer en société de gestion d'actifs publics et investir dans des secteurs stratégiques pour la sécurité et la croissance du pays. **Certains actifs d'Etat peuvent être cédés pour contribuer au fonds de sécurité sociale**. Le taux de prélèvement du profit des entreprises publiques au gouvernement central sera relevé de 5% à 30% d'ici à 2020, et **ces revenus seront utilisés pour améliorer le bien-être social au lieu d'être redistribués aux entreprises publiques (pratiques actuellement courantes)**. Les entreprises publiques se sont donc dotées d'un rôle stratégique et de responsabilité sociale.

Concernant l'investissement étranger

Il s'agit surtout d'accorder le traitement national aux entreprises étrangères tant que le projet d'investissement ne fait pas partie de la liste « négative ». Des limitations préalablement existantes de l'investissement étranger dans certains domaines seront relâchées progressivement, il s'agit de la finance, de l'éducation, de la culture et de la santé. Il n'y aura plus de barrières à l'entrée dans les services suivants : les services aux enfants et personnes âgées, le design architectural, les services comptables et d'audit, la logistique, et l'e-business. Enfin, l'industrie manufacturière ordinaire sera encore plus ouverte aux capitaux étrangers.

Le développement de la zone de libre-échange de Shanghai est un programme pilote important en matière d'ouverture. Les modalités de fonctionnement de la zone seront publiées plus tard.

En même temps, l'Etat va encourager l'investissement à l'étranger des entreprises mais aussi des individus (ce dernier point étant un fait nouveau) (**graphique 15**).

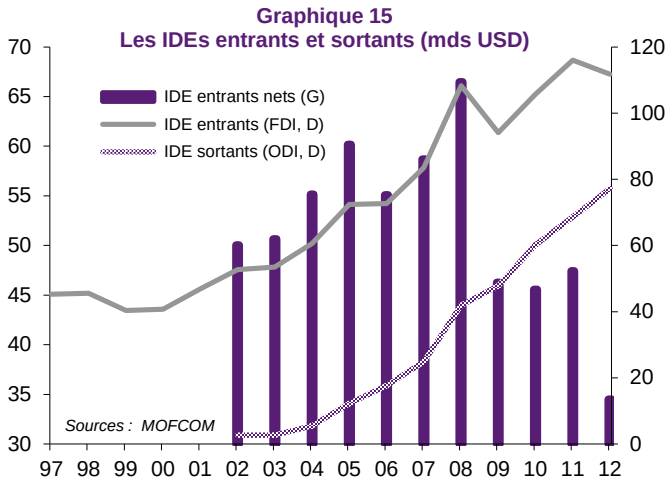

3. Relancer la consommation des ménages

La consommation des ménages représente une part du PIB chinois trop faible pour devenir un moteur important de croissance. Quel que soit le chiffre officiel ou l'estimation des économistes, elle atteint au mieux 45% du PIB. Or ce chiffre fait partie des plus faibles standards internationaux.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation.

Du côté des revenus, comme on l'a déjà mentionné précédemment, le partage de la valeur ajoutée s'effectue au détriment des ménages travaillant dans le secteur privé, d'où la baisse de la rémunération salariale dans le PIB (le **graphique 16** indique que le salaire moyen augmente moins rapidement que le PIB nominal pendant 21 ans sur les 31 dernières années). Compte tenu des difficultés de financement, les entreprises privées privilégient l'autofinancement qui est le moyen le moins coûteux.

La hausse des inégalités des revenus en est une conséquence.

Du côté des comportements d'épargne, la forte volonté d'épargner due à l'insuffisance de la couverture de sécurité sociale, au prix de l'immobilier élevé (**graphique 17**) va à l'encontre de la consommation.

Quelles sont alors les solutions que le Plenum a prévues pour relancer la consommation des ménages ?

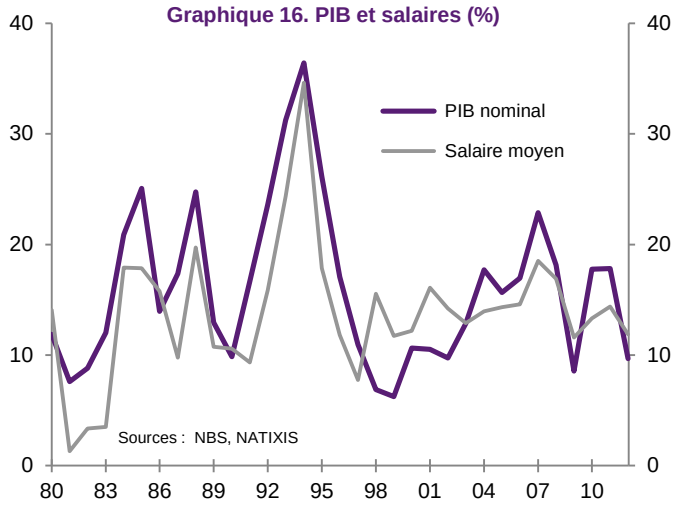

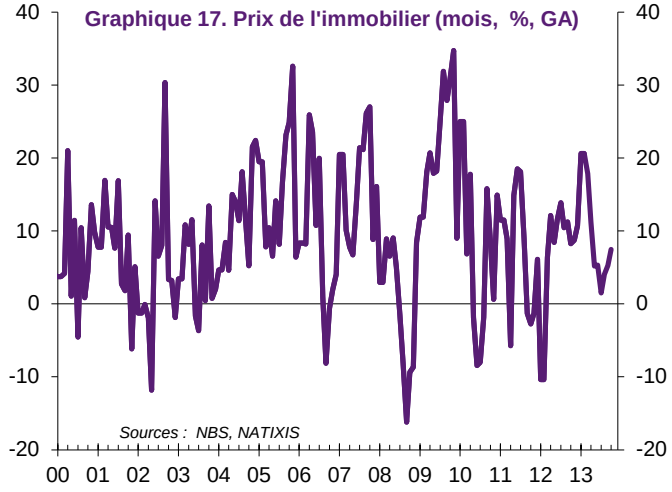

Améliorer la couverture sociale

Beaucoup de décisions dans le texte visent à améliorer le système actuel de la couverture sociale :

- Le taux de prélèvement du profit des entreprises publiques sera augmenté à 30% pour financer le fonds de la sécurité sociale.

- Une couverture plus équitable et uniforme sera l'objectif de la réforme. Un des problèmes du système actuel est la grande disparité entre les provinces et entre les zones rurales et les zones urbaines puisque plusieurs régimes existent et les caisses sont régionales. En cas de mobilité, une personne peut perdre les droits acquis précédemment, ou ne pas pouvoir bénéficier facilement de ses droits. Cela rend la couverture existante (**graphiques 18a/b**) peu efficiente et effective. Comment établir un système de transfert de droits en cas de mobilité des travailleurs relève non seulement des réformes de la sécurité sociale, mais aussi de celles des finances publiques.

- Une autre possibilité est de baisser les cotisations sociales qui représentent 64% de la masse salariale. Le poids trop élevé des charges salariales et patronales est un frein à la consommation et à l'emploi.

Graphique 18a. Taux de couverture d'assurance maladie de base (%)

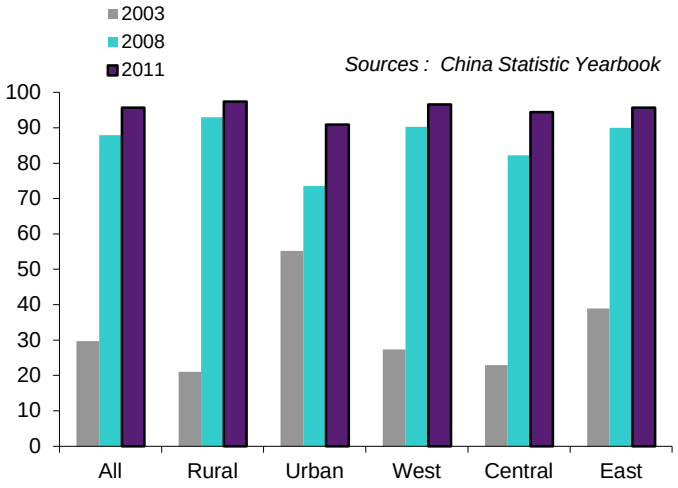

Graphique 18b. Taux de remboursement (moyenne, %)

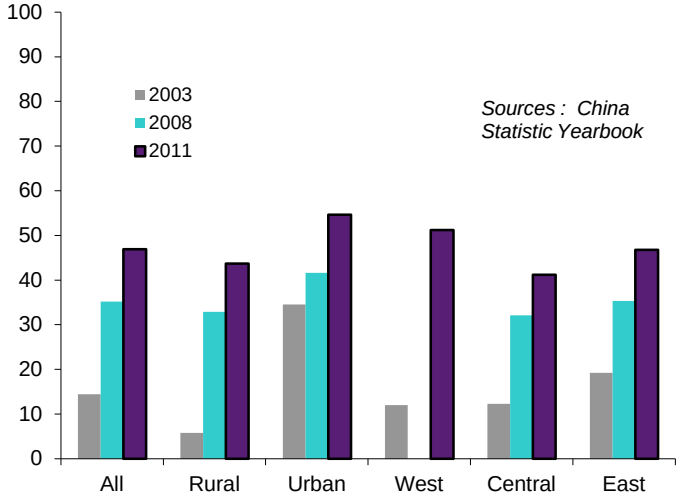

Distribution des revenus

D'autres décisions concernent les hausses des revenus des ménages. Le but est d'augmenter les bas salaires et le poids des revenus intermédiaires dans la population.

Nous pensons que la distribution primaire sera privilégiée. C'est-à-dire les hausses des salaires minima (ainsi que le contrôle et la vérification des paiements des salaires) et la création des mécanismes de hausses de salaires et de négociation collective de rémunération. Comment diversifier les sources de revenus, y compris les revenus d'investissement financier est aussi un sujet qui a été abordé pendant le Plenum.

D'après nous, **les hausses soutenables de revenus des ménages ne peuvent passer que par une amélioration de la situation des entreprises privées – devenues le principal employeur de l'économie chinoise. Elles sont donc conditionnées par les réformes précédentes visant à rendre l'environnement des affaires équitable pour le secteur privé**.

Les décisions spécifiques concernant les ruraux

L'urbanisation est considérée comme une source importante de relance de la consommation. Si le rôle du secteur rural a été effacé par le développement florissant des grandes métropoles depuis les années 1990[1], le secteur rural a énormément contribué à la croissance chinoise sur le plan productif avec des coûts de main d'œuvre faibles. Il existe une inadéquation entre la contribution du secteur rural à l'économie et ceux dont il bénéficie, le monde rural ne constitue donc pas encore une force consommatrice.

Concernant les migrants ruraux…

En effet, environ la moitié de la population chinoise vit encore dans les zones rurales (soit 660 millions selon le critère du lieu de résidence). Cependant, même si 200 millions d'individus (d'après l'estimation officielle) ont déjà migré en villes, ces individus en n'ayant pas de Hukou[2] urbain, ne bénéficient donc pas des même droits qu'un citoyen urbain en termes d'accès aux services publics notamment. Le taux d'urbanisation effective est en effet bien moins important (**graphique 19**).

C'est pourquoi la réforme du Hukou est importante pour faciliter la mobilité des travailleurs et relancer la consommation. Le texte prévoit l'ouverture des villes de petite taille aux habitants ruraux. Quant aux villes de taille plus importante, le rythme d'ouverture et la conditionnalité sont à définir. S'agissant des très grandes villes telles que Beijing, Shanghai, leur taille devrait être logiquement limitée. La réforme du Hukou est donc très progressive, elle est accompagnée d'une stratégie d'aménagement du territoire en faveur des villes de taille petite et moyenne (**graphique 20**).

Parallèlement, afin de supprimer le clivage de couverture sociale entre le monde urbain et le monde rural, il est prévu de donner l'accès aux services publics de base à tous les résidents des zones urbaines (quel que soit le type de Hukou), d'intégrer les migrés ruraux dans le système urbain de logement et de sécurité sociale, et de permettre le transfert de leurs cotisations aux systèmes de pension et de santé des caisses urbaines.

Graphique 19. Taux d'urbanisation (pop urbaine/pop totale, %)

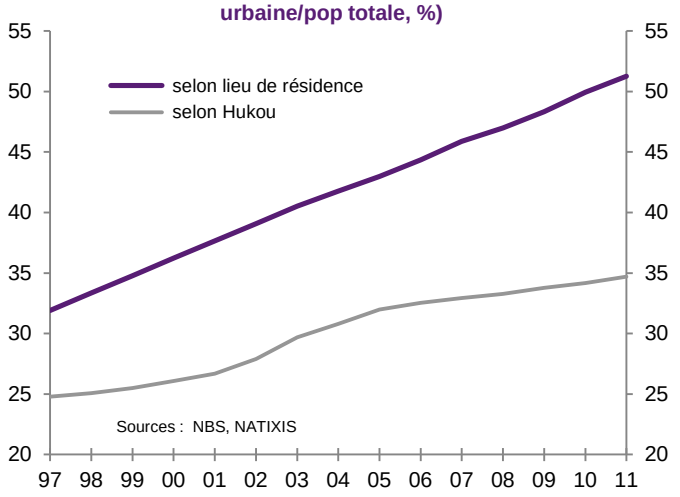

Graphique 20. Nombres de villes chinoises (selon nb d'habitants)

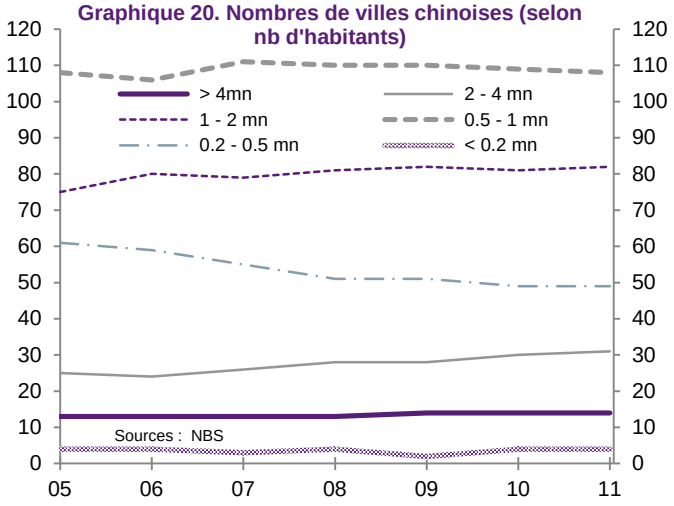

[1] Le développement s'accompagne des flux migratoires vers les zones urbaines

[2] Hukou est un héritage de l'économie planifiée. Un hukou est livré par unité familiale. Selon que le hukou soit rural ou urbain, selon le lieu de délivrance du hukou (en province A au lieu de province B), les droits dont bénéficient les citoyens sont très différents. Par exemple, sans avoir de hukou de Beijing, il est quasiment impossible d'y acheter un appartement. Si sous le régime de l'économie planifiée, il était plus intéressant de détenir un hukou rural car les rations alimentaires étaient plus élevées et qu'une deuxième naissance est autorisée dans une famille rurale si la première naissance est une fille dans le cadre de la politique de l'enfant unique ; aujourd'hui, les droits et surtout ceux aux services publics profitent davantage aux ménages urbains. La couverture de la sécurité sociale est très différente selon le type de hukou, et l'écart est surtout flagrant entre un individu détenant un hukou urbain et son équivalent détenant un hukou rural en raison des différences de régimes.

Concernant l'économie rurale…

Dynamiser l'économie rurale permet aussi d'augmenter les revenus des ruraux et de développer le marché de la consommation rurale.

Les terrains agricoles restent la propriété collective et l'unité familiale demeure la base d'organisation de l'exploitation agricole. Cependant afin de développer l'industrialisation de l'exploitation agricole, les familles sont désormais autorisées à devenir les actionnaires d'une exploitation de taille et leur participation est sous forme de droits d'exploitation de leurs terrains. Ce dispositif permettrait non seulement d'augmenter la productivité agricole, mais aussi de permettre aux mains d'œuvre rurales de devenir plus facilement urbaines, d'où une hausse de la productivité globale et des revenus.

Quant aux terrains habitables, « *Les décisions…* » insistent sur la protection de la propriété collective des ruraux. Le transfert de propriété reste pour le moment sous forme de programme pilote. Il n'y a pas d'annonce de grands mouvements en la matière dans le présent document.

4. Politique démographique

L'introduction de la politique de l'enfant unique à la fin des années 1970 et une pratique plus stricte à partir du début des années 1980 ont pour conséquence, au bout de plus de 30 ans, l'accélération du vieillissement de la population. Parmi les pays ayant le même niveau de développement, la Chine fait partie des sociétés ayant le plus de personnes âgées, et parmi les pays ayant le même degré de vieillissement de la population, la Chine fait partie des moins développés (**graphique 21**).

Fin de la politique d'enfant unique

Afin de corriger cette dynamique démographique défavorable à la croissance, le Troisième Plenum a décidé de relâcher davantage la politique de l'enfant unique pratiquée depuis plus de 30 ans. En effet, un certain relâchement a déjà eu lieu dans les grandes villes chinoises : les deux parents qui sont les enfants uniques de leurs propres familles sont autorisés à avoir deux enfants. La nouvelle décision consiste à étendre ce relâchement aux couples dont un seul parent est enfant unique, soit 20 millions de couples. Malgré les niveaux de vie élevés, selon différentes enquêtes, environ 60% des couples souhaitent avoir un deuxième enfant. Théoriquement, cela ferait 12 millions de naissances supplémentaires dans les années à venir (à condition que l'application devienne concrète en Chine)

Défi au système de retraite

Comme conséquence des 30 ans de politique de l'enfant unique, le vieillissement de la population devrait être brutal à partir de 2020 (**graphique 8**). Or l'âge de départ à la retraite est de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes et le taux d'adhésion au système de retraite est encore faible (**graphique 22**).

En Chine, le système de retraite de base est une combinaison du système de répartition et du système de capitalisation. Le Plenum prévoit donc de retarder progressivement l'âge de départ à la retraite, d'étendre et d'unifier les régimes de base à l'échelle nationale.

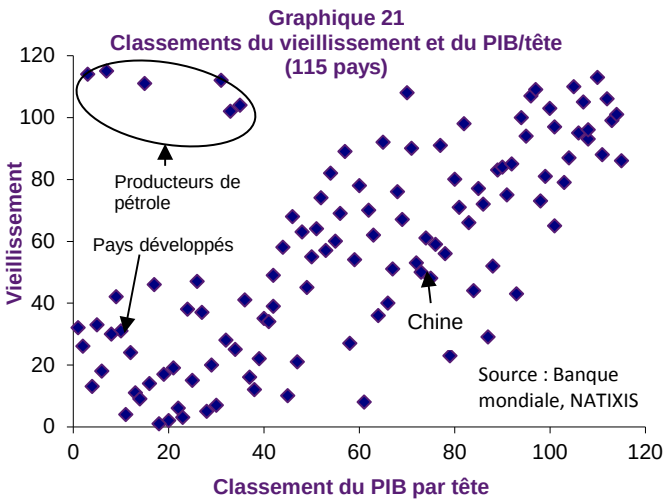

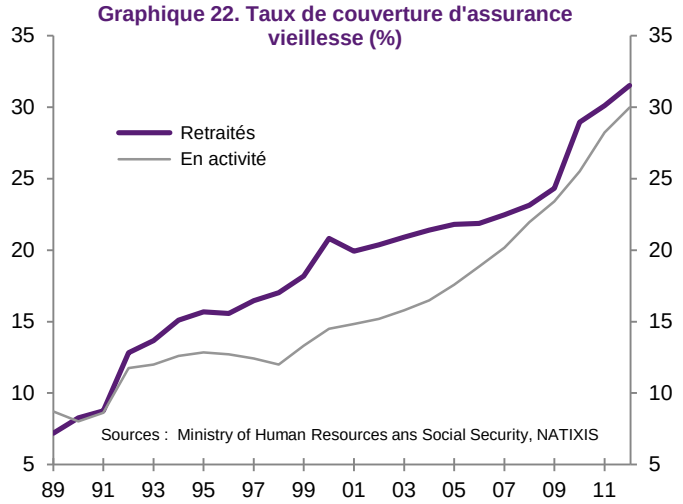

Conclusion

Les domaines de réformes prévues sont larges. Ils s'adressent bien directement aux problèmes structurels de l'économie chinoise. Sans les détails relatifs aux mesures et au calendrier, il est difficile d'en évaluer l'efficacité.

Nous considérons que la clef des réformes est d'améliorer l'environnement des affaires du secteur privé. Cela permettrait de rééquilibrer la structure de l'investissement et donc maintenir ainsi la croissance de la productivité, de l'emploi, d'améliorer l'allocation des ressources, d'augmenter les revenus des ménages… et in fine, d'avoir une croissance de meilleure qualité.

Vu les réformes annoncées, cela devrait se faire davantage par le changement du mode de gouvernance de l'économie, à savoir la redéfinition du rôle de l'Etat pour achever la transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché.

Concrètement, le changement des critères d'évaluation des dirigeants, les réformes financières (marchés de dettes, IPO, la libéralisation des taux), la suppression des barrières à l'entrée des différents marchés auront des impacts positifs très significatifs.

Des annonces prochaines dans d'autres domaines sont aussi très attendues compte tenu du degré d'urgence. Il s'agit des réformes de finances publiques (liées à l'endettement des collectivités locales augmentant le coût de maintenir la stabilité financière), des réformes concernant les ruraux, la correction des inégalités de niveau de vie (afin de maitriser la stabilité sociale).